

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

- **Grégory Siret : BOURGUIGNON**
- **Thomas Chetanneau : BOURGUIGNON**
- **Denis Pochon : BOURGUIGNON**
- **Ahmed Hajouri : CALYPSO**
- **Madame Forster : CAMPANILE**
- **Nadia Siari : CAMPANILE**
- **Patrick Andanson : CIMENTS CALCIA**
- **Yvane Quintec : CLASS'CROUTE**
- **Erwan Le Meur : Président CPG**
- **Naïma Mansouri : CPG**
- **Lionel Weidmann : ENVIE 2<sup>E</sup>**
- **Anne Jupillat : GRANDS MOULINS DE PARIS**
- **François-Xavier Lecointre : GRANDS MOULINS DE PARIS**
- **Louis Bonnefon : MARFRET**
- **Gildas Monjoin : OGAM**
- **Maxime Antonini : PAPREC**
- **Kris Danaradjou : PORTS DE PARIS**
- **Jean Plateau : PORTS DE PARIS**
- **Sarah Majzoub : PRESTIGES SERVICES**
- **Virgile Noel : PRESTIGES SERVICES**
- **Didier Jolly : SCHENKER France**
- **Laure Pernodet : SCHENKER France**
- **Bruno Courtais : SECHE ECO INDUSTRIES**
- **Jean-Luc Bourges : SEG**
- **Stephane Theron : SERRE ET ANDRIEU**
- **Wojciech Karnat : SOGEPP**
- **Mathieu Gaborit : SOLVALOR**
- **Maxence Champy : SPL**
- **Philippe Brandily : SPME**
- **Marc Joly : STAR'S SERVICES**
- **Thomas Dubois : SUEZ**
- **François Przybylko : YPREMA**

### Invités :

- **Agathe Degonville : EM SERVICES**
- **Pauline Joubert : EM SERVICES**
- **Olivier Jamey : CPP**
- **Noël Coret : commissaire de l'exposition TRESORS DE BANLIEUE**
- **Marc Hourson : Mairie de Gennevilliers**
- **Nicolas Christien : GRETA 92**
- **Madame Blossier : RATP**

## **ORDRE DU JOUR**

---

- 1) Validation du PV de la réunion du 22 mai 2019**
  
- 2) Présentation des nouveaux circuits de la navette du port**  
Mme BLOSSIER : RATP
  
- 3) Engagements et objectifs de l'agence du port de Gennevilliers ISO 14001**  
Kris DANARADJOU
  
- 4) Le programme de verdissement de la flotte à Paris**  
Olivier JAMEY : CPP
  
- 5) Présentation de l'initiative « TRESORS DE BANLIEUES »**  
Marc HOURSON : MAIRIE DE GENNEVILLIERS  
Noël CORET : COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION
  
- 6) Lancement de la nouvelle promotion d'alternants en Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement**  
Nicolas Christien : GRETA des Hauts-de-Seine
  
- 7) Présentation de la proposition d'accompagnement pour le plan de mobilité inter-entreprises**  
Agathe DEGONVILLE : EM SERVICES  
Pauline JOUBERT : EM SERVICES = doit partir à 18h30
  
- 8) Présentation de l'activité Drone**  
Grégory SIRET : BOURGUIGON  
Thomas CHETANNEAU : BOURGUIGNON
  
- 9) Présentation de la société PRESTIGES SERVICES**  
Sarah MAJZOUB

## **1. Validation du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019**

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2019 a été adopté à l'unanimité.

Mathieu Gaborit est le nouveau Secrétaire de l'association.

Mohamed Chaouachi reste le Trésorier.

## **2. Présentation des nouveaux circuits de la navette du port (Mme Blossier : RATP)**

*(cf. document 1 - bus du port – fiche horaires)*

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, un nouveau circuit de la navette du port partira du métro Les Courtilles de la ligne 13 et reliera la zone Est du port de Gennevilliers avec un départ toutes les 20 minutes au départ des Courtilles puisque la ligne est dorénavant intercadencée. (6 h 00 – 18 h 20).

## **3. Engagements et objectifs de l'agence du port de Gennevilliers ISO 14001 (Kris Danaradjou)**

Dans le cadre de la politique RSE de Port de Paris et conformément aux objectifs définis dans le Schéma d'Orientation et de Développement Durable de la plateforme, le Port de Gennevilliers s'est engagé en 2010 dans une démarche de certification ISO14001.

Cette démarche est l'aboutissement d'une volonté de développement raisonné et de transition énergétique : promouvoir un transport propre et durable, connaître et maîtriser les conséquences et les risques liés à son exploitation et en limiter l'empreinte écologique. Plus largement, il s'agit également de développer et d'entretenir un dialogue avec ses parties prenantes, contribuer à l'économie locale des territoires et renforcer l'insertion urbaine, paysagère et environnementale de la plateforme portuaire.

La démarche dure trois ans et le Port a obtenu la certification ISO14001 en 2013. Mais depuis, la norme a étoffé son volet RSE, Responsabilité Sociétale et Environnementale. Le Port de Paris a choisi de poursuivre ses efforts et continue dans cette voie.

La norme ISO14001 repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des incidences de l'activité de l'entreprise. Ce qui signifie que l'organisme certifié (l'entreprise ou l'institution) est tenu de mettre à jour sa politique environnementale afin d'améliorer sa performance et maintenir sa conformité à la norme.

La certification ISO14001 porte sur le processus d'exploitation du patrimoine foncier, bâti (entrepôts sous la responsabilité administrative de Port de Paris et bâtiments administratifs) et portuaire de la plateforme de Gennevilliers. Et cela concerne aussi bien les structures mises à disposition des entreprises du port, comme les bâtiments, les ouvrages fluviaux, les voies ferrées, les espaces verts,... que les installations et leur entretien comme l'éclairage, l'alimentation électrique, l'assainissement, les dragages, ... mais encore la commercialisation des terrains et des bâtiments en vue de l'installation des entreprises et tous les services mis à disposition des usagers tels que restaurant d'entreprise, zone d'accueil des marinières, navettes, ....

Les entreprises ne sont engagées que si elles entreprennent elles-mêmes une démarche de certification. Dans le cadre de la certification du Port de Gennevilliers, les entreprises y exerçant une activité ne sont pas engagées directement par la norme. Mais elles peuvent être appelées à respecter quelques principes quant à l'usage des infrastructures mises à leur disposition. Ces exigences sont de toutes façons traduites par les règlements internes au Port.

#### **4. Le programme de verdissement de la flotte à Paris (Olivier Jamey : CPP)**

La Communauté portuaire de Paris (CPP) compte 133 membres avec un territoire très large. 50% des membres sont navigants et 50% sont fixes (activités à quai, terrasses de loisirs, établissements flottants etc...). Le fluvial se distingue par deux aspects : l'écologie et la massification des flux.

C'est dans ce contexte que la CPP a lancé en janvier 2019 une étude sur les solutions alternatives aux motorisations thermiques actuelles.

L'objectif de l'étude est d'apporter un nouveau regard sur le sujet des motorisations de la flotte fluviale en Ile-de-France et de proposer des solutions techniques et financières adaptées pour rendre le transport fluvial encore plus propre. Dans cette étude, chaque usage de bateau fait l'objet d'un scénario technique et d'un scénario économique, l'objectif étant de faciliter l'accès à des énergies alternatives afin de réduire encore plus leur empreinte environnementale.

## **5. Présentation de l'initiative TRESORS DE BANLIEUES (Marc Hourson et Noël Coret)**

L'exposition Trésors de banlieues réunit, du 4 octobre au 30 novembre, près de 300 œuvres de 54 collectivités de quelques-uns des plus grands noms de l'histoire de l'art du XIXe et du XXe siècle. Ainsi, des toiles de Caillebotte côtoieront des œuvres de Chagall, ou encore des photographies de Doisneau. L'exposition se déroulera sous la Halle des Grésillons à Gennevilliers.

Le principe de ce grand événement est totalement inédit puisqu'il rassemble les œuvres des fonds d'art, très souvent méconnues, constitués, au fil des années par les communes d'Ile-de-France et même au-delà. Plus de 50 collectivités ont ainsi répondu à ce projet et ont accepté de prêter leurs « trésors » pour les faire découvrir et partager en premier lieu aux Franciliens et plus largement aux amateurs et aux experts de la France entière.

## **6. Lancement de la nouvelle promotion d'alternants en Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement (Nicolas Christien : GRETA 92)**

Le bac professionnel GPPE est né de la volonté des entreprises du port de contribuer à l'adéquation des formations aux attentes des recruteurs locaux. Le lycée de Colombes, Anatole France, est le support de ce bac professionnel GPPE parce qu'il possède les locaux techniques et le savoir-faire. La formation, qui s'échelonne sur 18 mois, a débuté le 14 mai 2018 pour la grande majorité des alternants qui sont au nombre de 7 répartis au sein de 6 entreprises :

- YPREMA
- SUEZ (assainissement et collecte)
- DERICHEBOURG
- PAPREC
- CEMEX
- VÉOLIA

La particularité du diplôme qui est visé est qu'il recouvre 3 activités :

- L'assainissement
- La collecte, le tri des déchets
- L'hygiène, la propreté

L'équipe pédagogique est très satisfaite car la première promotion est travailleuse et surtout très motivée. L'idée de ce projet est de le rendre plus pérenne dans le temps et pour ce faire une nouvelle promotion est en cours de recrutement.

## 7. Présentation de la proposition d'accompagnement pour le plan de mobilité inter-entreprises (Agathe Degonville et Pauline Joubert : EM Services)

Pour rappel, créé par la loi en 1996, le plan de mobilité est un outil au service des entreprises conçu dans l'objectif de limiter l'impact des déplacements liés à l'activité professionnelle.

La Loi de Transition Energétique indique que les établissements de plus de 100 salariés doivent adopter un Plan de Mobilité d'ici le 1er janvier 2018, lorsqu'ils se trouvent sur des territoires concernés par un Plan de Déplacements Urbains (c'est le cas de l'Île de France et de la quasi-totalité des agglomérations françaises). Au-delà de la stricte obligation réglementaire, le plan de mobilité est un véritable outil au service du management de l'entreprise. Il permet de :

- Optimiser le poste transports et déplacements (flotte de véhicules, stationnement, véhicules de fonction...)
- Améliorer la mobilité des salariés et leur qualité de vie au travail (temps de travail, de trajet, confort...)
- Renforcer l'image et la culture d'entreprise auprès des salariés, des partenaires et du public (« Great Place to work », recrutement...)
- Limiter la détérioration des conditions de trajet de vos salariés
- Réduire l'exposition au risque routier et améliorer la sécurité
- Réduire les consommations énergétiques et les émissions de CO2

Le plan de mobilité inter-entreprises regroupe plusieurs entreprises, se trouvant sur un même site ou zone d'activités, rencontrant les mêmes problématiques en matière de mobilité et qui mutualisent leurs moyens humains et financiers pour mener leurs actions, sont plus légitimes pour répondre à des demandes de subventions et instaurent un dialogue entre les entreprises et les instances publiques.

**EM services a fait parvenir à la CPG une proposition d'accompagnement qui est en cours d'étude par les membres.**

## **8. Présentation de l'activité DRONE (Thomas Chetanneau et Denis Pochon : Bourguignon)**

[https://www.communauteportuairegennevilliers.fr/?module=actualites&vue=consult&actu\\_id=42&rub\\_id=2](https://www.communauteportuairegennevilliers.fr/?module=actualites&vue=consult&actu_id=42&rub_id=2)

## **9. Société Prestiges Services : présentation de leur offre de services de nettoyage (Sarah Majzoub)**

La société Prestige Services propose des prestations de nettoyage de locaux.

Ils sont situés au 60, route Principale du Port à Gennevilliers

**Date de la prochaine réunion : le vendredi 13 septembre 2019 à 8h (salle de réunion Paris Terminal, route du Bassin 1, bâtiment A1, 3<sup>ème</sup> étage).**

**Erwan LE MEUR**  
*Président*